



# SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

Paris, le 24 février 2023

## LETTRE D'INFORMATION N°1/ 23

JANVIER / FEVRIER 2023

### LE MOT DU PRESIDENT

Prévention incendies et réchauffement climatique, contractualisation et label UE forêt privée, statut d'exploitant-forestier et accès illimité au cadastre....

**ALORS QUE LE SEFB EST RECU A BRUXELLES, A MATIGNON, AU HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN, A L'ASSEMBLEE NATIONALE ET AU SENAT, NOTRE SYNDICAT RESTE INDESIRABLE A FRANCE BOIS FORET**



Reconnu par les plus hautes instances comme le représentant des exploitants-forestiers négociants, notre syndicat a multiplié, au cours des dernières semaines, auditions et interventions pour défendre notre métier et faire entendre les propositions constructives de notre syndicat.

- Nous avons été reçus à Bruxelles, avec Etic, par la communauté européenne ; ce qui nous a permis d'évoquer le rôle essentiel des exploitants-forestiers dans l'optimisation de la ressource et la nécessité pour faire exister la filière de mener auprès de la CEE un dialogue ouvert avec ses représentants,

- Nous avons participé à deux auditions

à l'Assemblée Nationale : la première pour réclamer un statut

d'exploitant-forestier et un accès illimité au cadastre nous permettant de réaliser des missions de service public, la seconde pour faire avancer nos propositions relatives à une gestion harmonieuse des forêts liée au réchauffement climatique,

- Nous avons été entendus au Sénat afin de contribuer, en tant que référent incendie et sanitaire, à la prévention des incendies,
- Nous avons exposé aux experts du Haut Commissariat au plan notre vision de la filière bois et les freins à lever pour qu'elle parle d'une seule voix,
- Nous avons échangé avec le conseiller agricole et forêt du Président de la République et de la Première Ministre sur la nécessité de refonder la filière bois et de rassembler, pour se faire, autour d'une même table tous ses acteurs ; sans aucune exclusion.

**Alors que les positions du SEFB constituent pour nos interlocuteurs des réponses constructives aux dysfonctionnements de notre filière, notre syndicat continue à être considéré comme un maillon indésirable au sein de France Bois Forêt** qui vient de rejeter notre candidature en mettant en avant un motif erroné – *« nous n'aurions pas apporté d'éléments matériels significatifs et quantifiables »* - et, ce, malgré les cotisations que nous acquittons et notre volonté de dialogue et d'unité.

Ce déni aura une double conséquence :

- tant que nous serons exclus de l'interprofession nationale, celle-ci ne pourra continuer à prétendre représenter l'ensemble de la filière,
- n'entendant pas renoncer au bon fonctionnement de notre filière, le SEFB va poursuivre au niveau national, auprès des pouvoirs publics et des élus, le travail de refondation en cours.

Interrogé sur le mal français qui mine notre pays, le Président de la République a pointé *« la capture de l'intérêt général au profit des intérêts particuliers de quelques minorités »*, il devient urgent que la filière-bois - si elle veut *« faire famille »* - se libère de cette dérive nationale.

Bien cordialement,



David Caillouel,  
Président du SEFB

Syndicat des Exploitants la Filière Bois - 149, avenue du Maine – 75014 Paris -

Tél : 06 68 34 08 57 - [sfbois@gmail.com](mailto:sfbois@gmail.com) – [www.sfbois.com](http://www.sfbois.com)